COMMISSIONSCO : Commissions commerciales * *

🔧Fix Me! MIGRATION AU FORMAT A1 EN COURS.

Présentation

Cette extension effectue le calcul des commissions commerciales, sur une plage de date, en fonction du montant des ventes ou des quantités vendues, selon des règles de commissionnement définies par paliers.

Paramétrage

Accès : *Outils→Paramètres de l'application→Paramétrage des extensions→Commissions commerciales*

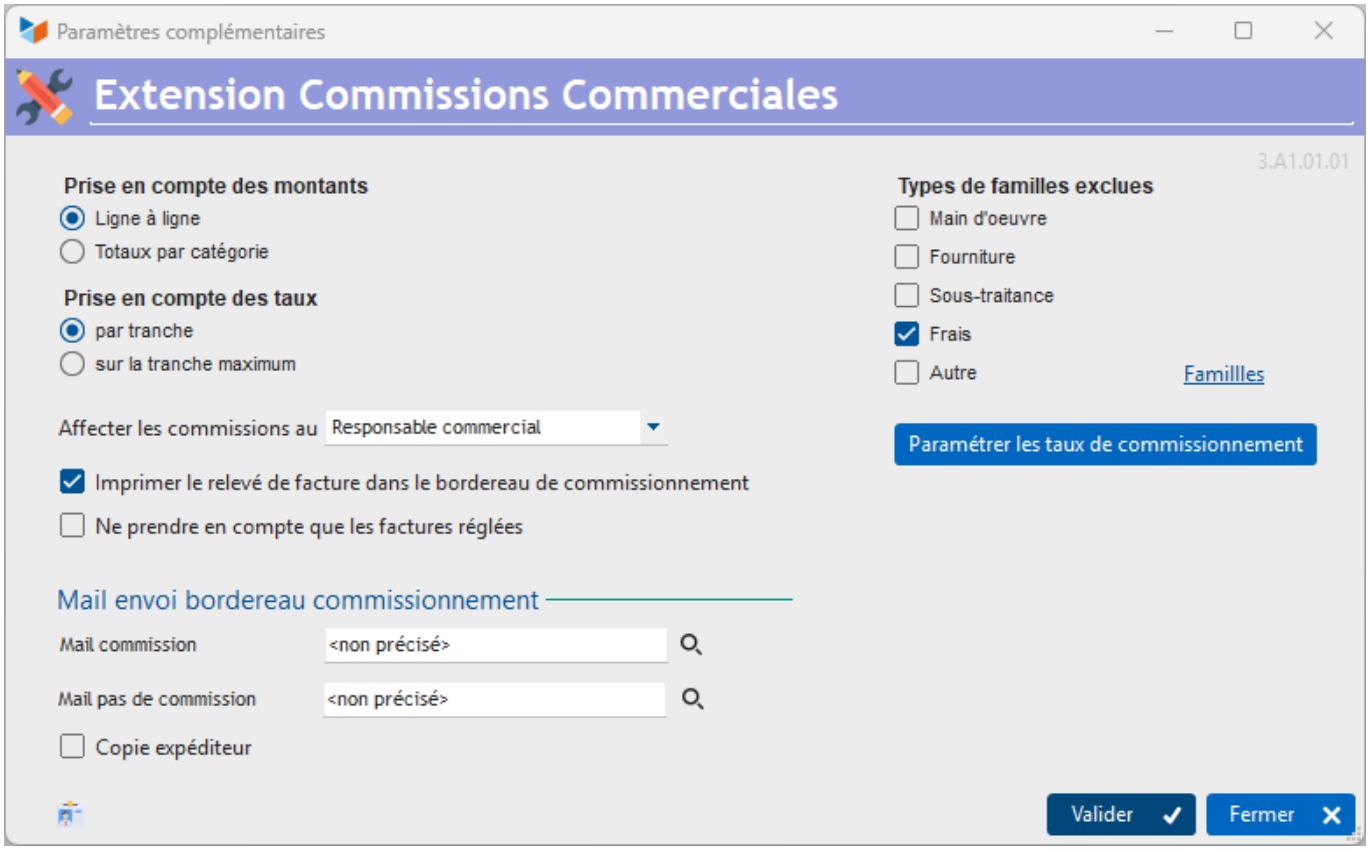

Le sélecteur **Prise en compte des montants** permet de préciser le calcul des commissions.

- soit le calcul est effectué ligne à ligne, dans ce cas, si un commercial fait une facture de 100 et une facture de 200, il recevra la commission correspondant à 100 et la commission correspondant à 200.

- soit le calcul est effectué sur les totaux par catégorie, dans ce cas si un commercial fait une facture de 100 et une facture de 200, il recevra la commission correspondant à un montant de 300.

Le sélecteur **Prise en compte des taux** permet de préciser le calcul des commissions.

- soit la commission sera calculée tranche par tranche en fonction des taux définie (par exemple 1000 * 10%, et 1250 * 15 % si le commercial a réalisé 2250)
- soit la commission est calculée au taux de la tranche maximale (par exemple 2250 * 15% si le commercial a réalisé 2250 et que la prochaine tranche est supérieure à 2250).

Le combo **Affecter les commissions à** permet de désigner l'utilisateur affectataire des commissions, précisé au niveau de la facture. C'est soit :

- le responsable commercial de la facture
- le responsable technique de la facture
- le créateur de la facture
- le responsable commercial du client

La case ad-hoc permet, ou pas, d'**imprimer le relevé de facture dans le bordereau de commissionnement**, afin que la base de calcul (la liste des factures et avoir de la période) soit éditée dans le bordereau.

Il est possible de ne **prendre en compte que les factures réglées** dans le calcul des commissions commerciales.

Il est possible d'**Exclure** certains types de familles de produit. Par exemple, le famille de produit “Frais de port”, type de famille “frais”, ne devrait pas donner lieu à commissionnement.

Si vous souhaitez transmettre par mail les bordereaux de commissionnement, sélectionnez un message d'accompagnement **Mail commission**.

Dans le cas où une période ne génère pas de commissionnement, vous pouvez :

- ne pas transmettre de mail, dans ce cas ne choisissez aucun message-type **Mail pas de commission**
- transmettre un mail signalant que la période n'a pas généré de commission, dans ce cas choisissez un message-type **Mail pas de commission**.

Dans ces messages-type, vous pouvez utiliser les mots-clé disponibles pour tous les messages (%USR_PRENOM% %USR_NOM%, %SOC_RAISON%, %USR_FONCTION%, %USR_TELBUR%, mais également les mots-clé suivant :

- %USRCRT_PRENOM% prénom du commercial
- %USRCRT_NOM% nom du commercial
- %DEBUT_COMCO% début de la période de calcul des commissions
- %FIN_COMCO% fin de période de calcul des commissions.

Ci-dessous deux exemples.

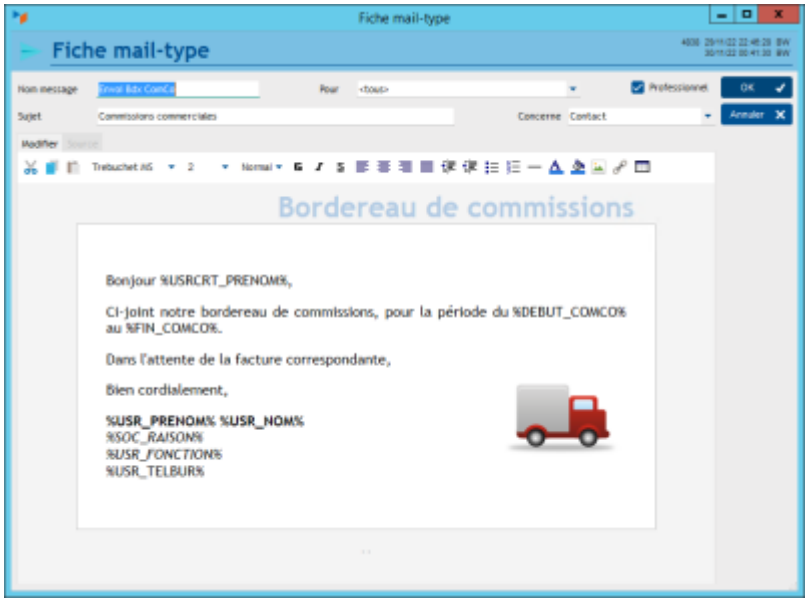

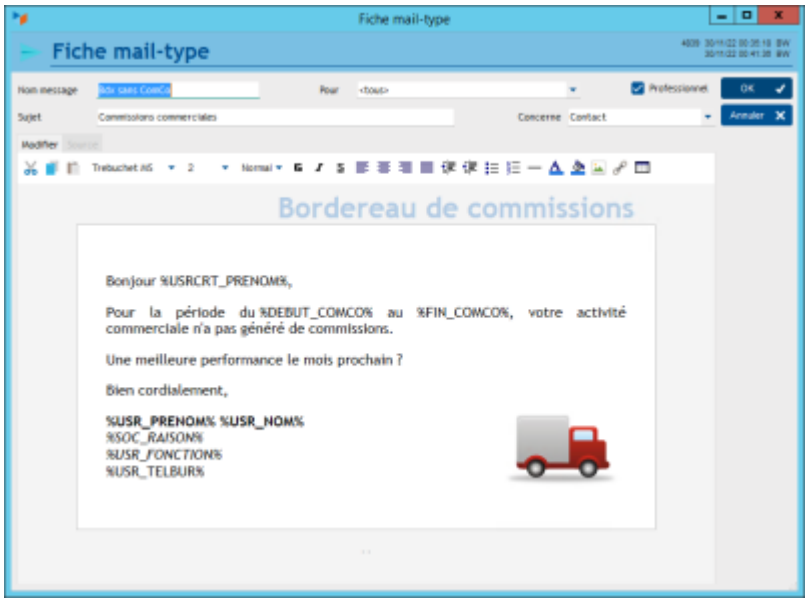

Si la case **Copie expéditeur** est cochée, une copie du mail sera adressée en CCI à l'expéditeur de celui-ci (l'utilisateur connecté).

Paramétrage des taux de commissionnement

Le bouton **Paramétrer les taux de commissionnement** ouvre l'écran ci-dessous.

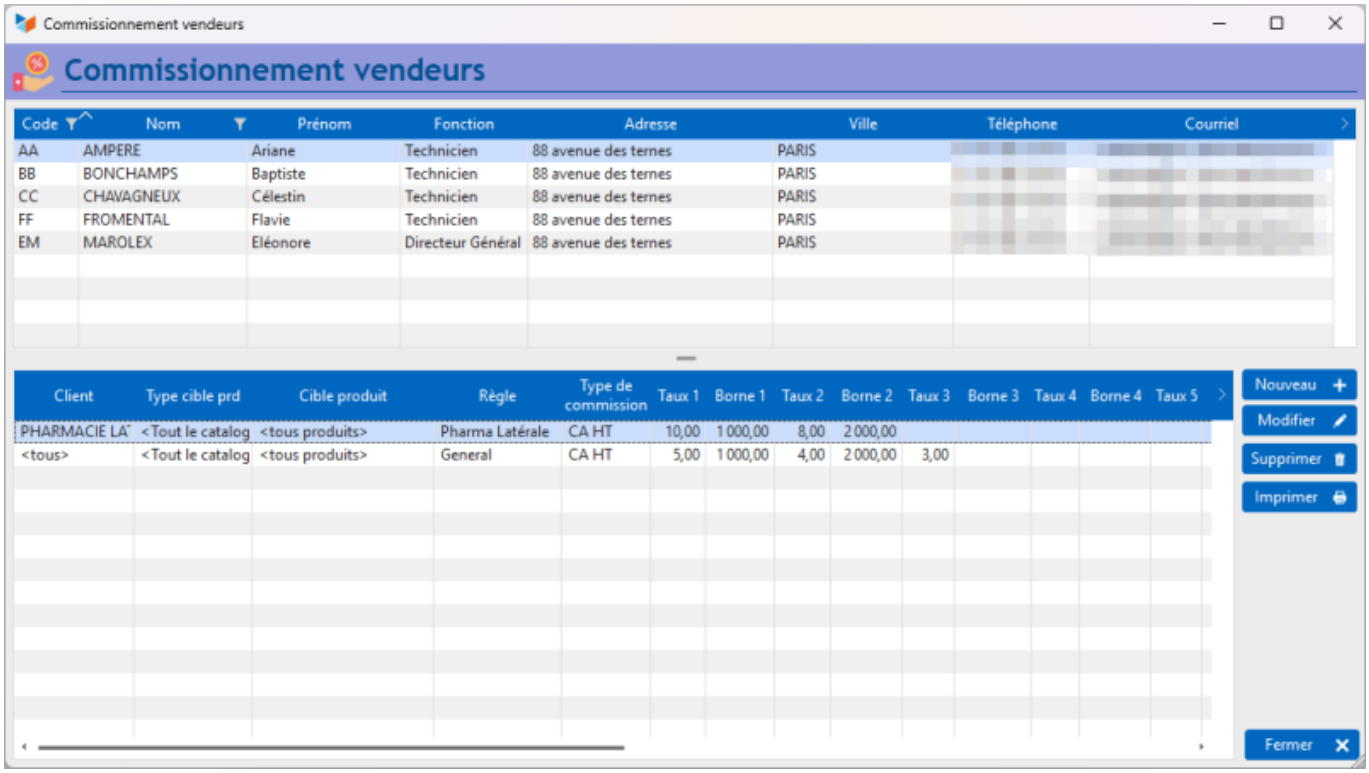

Cet écran présente en partie haute les utilisateurs (non archivés) déclarés dans Gestan, et en partie basse les conditions de conditionnement qui leurs sont rattachées.

Le bouton **Imprimer** imprime la fiche commissionnement de l'utilisateur sélectionné.

Etat CCO2 - Fiche de commissionnement

Les menus contextuels des deux tables permettent de dupliquer un ensemble de règle, ou une règle en particulier.

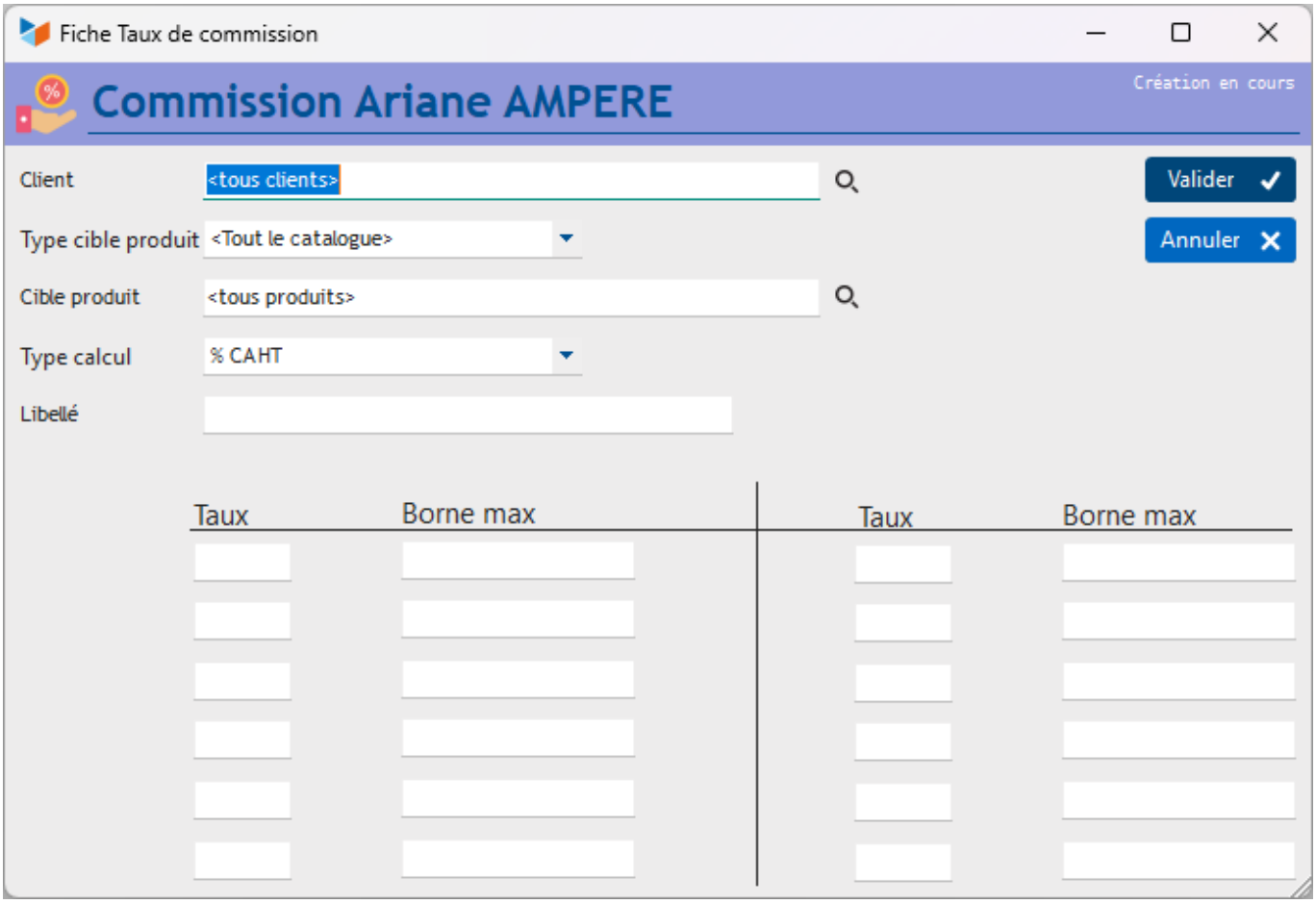

Il est possible de définir des conditions de commissionnement :

- sur un contact
- sur un produit
- sur une sous-famille de produit (si elles sont gérées)
- sur une famille de produit

Les commissions sont appliquées dans l'ordre de priorité ci dessus : si les règle de commissionnement prévoient pour la même vente un pourcentage pour le contact, le produit, la sous-famille, et la famille, c'est le pourcentage du contact qui va s'appliquer.

Si deux règles de commissionnement sont contradictoires, par exemple un taux X pour un client et un taux Y pour le même client, c'est la première lue qui va s'appliquer.

Pour chaque règle de commissionnement, il est possible de préciser par le **type de calcul** si le calcul doit être effectué selon le montant des ventes réalisées, ou selon les quantités vendues.

Le **Libellé** de la règle est facultatif, il permet d'identifier la règle appliquée pour le calcul de la commission.

Il est possible de définir jusqu'à 12 couples de **Taux** de commissionnement et de **borne max**imales.

Exemples

En mode de calcul par tranches

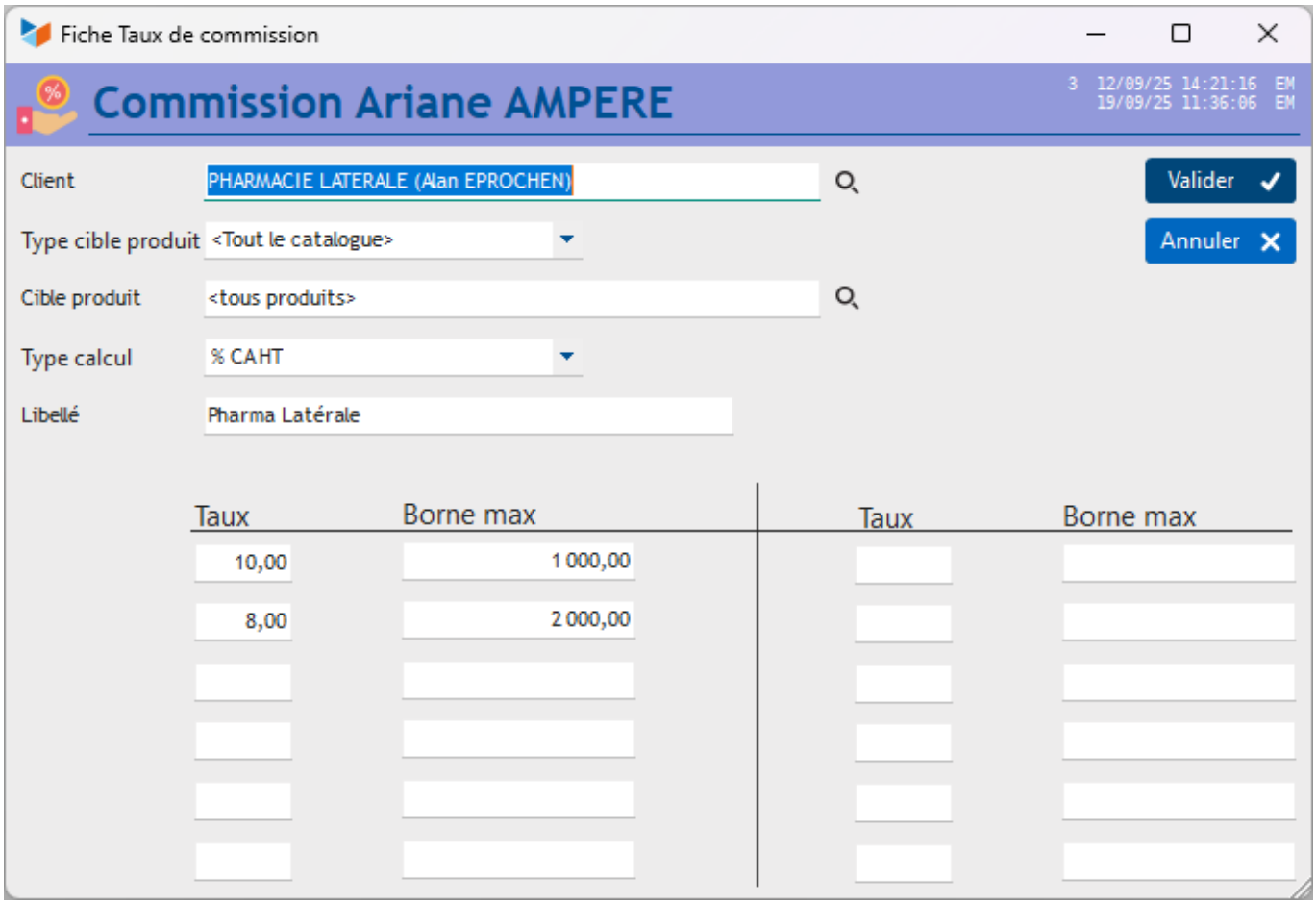

Ici, le commercial va toucher une commission de vente pour tous les produits vendus à la pharmacie Latérale.

- sur le chiffre d'affaire entre 0 et 1000 (euros), il touchera 10%
- sur le chiffre d'affaire entre 1000 et 2000 (euros), il touchera 8%
- au delà, il ne touchera rien du tout (dernier couple : 0% sur borne max 0)

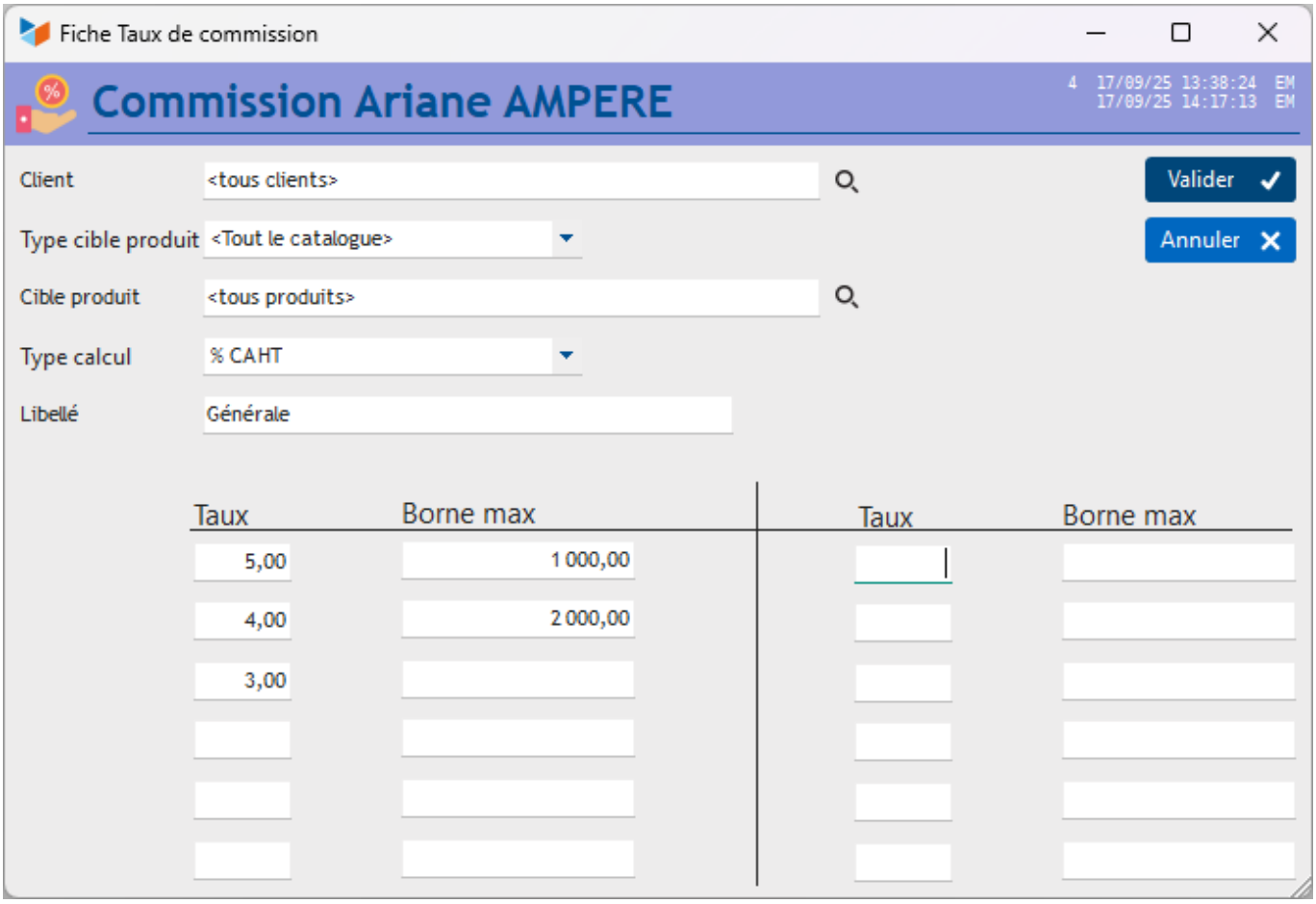

Ici, le commercial va toucher une commission de vente pour tous les produits du catalogue.

- sur le chiffre d'affaire entre 0 et 1000 (euros), il touchera 5%
- sur le chiffre d'affaire entre 1000 et 2000 (euros), il touchera 4%
- au delà, il touchera 3% (dernier couple : 3% sur borne max 0)

Dans l'exemple ci dessus, la règle s'applique à toutes les ventes.

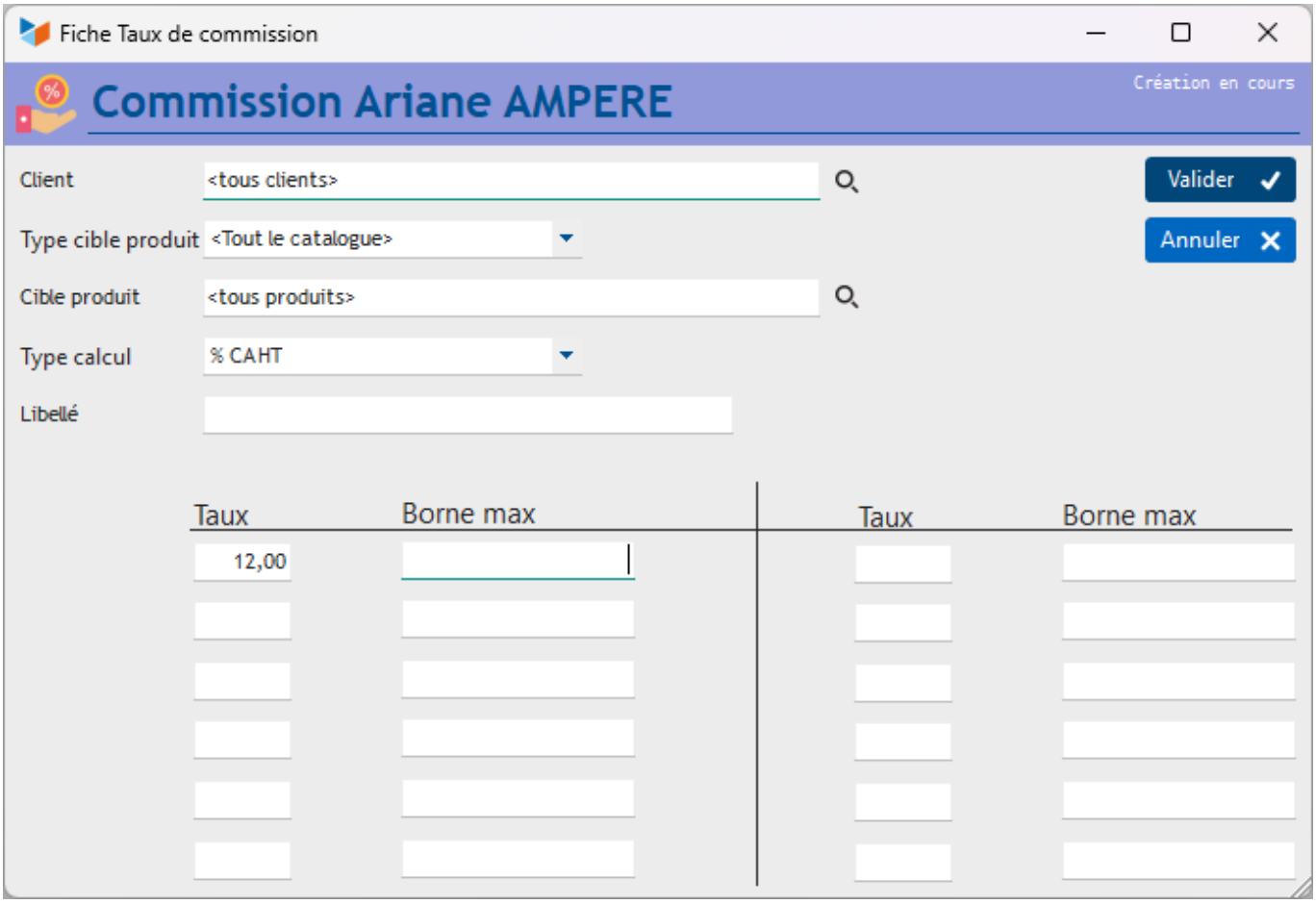

Dans l'exemple ci-dessus, le commercial va toucher 12% sur tout le catalogue, dès le premier (euro) ou le premier (kilo) vendu.

En mode de calcul sur la tranche maximale

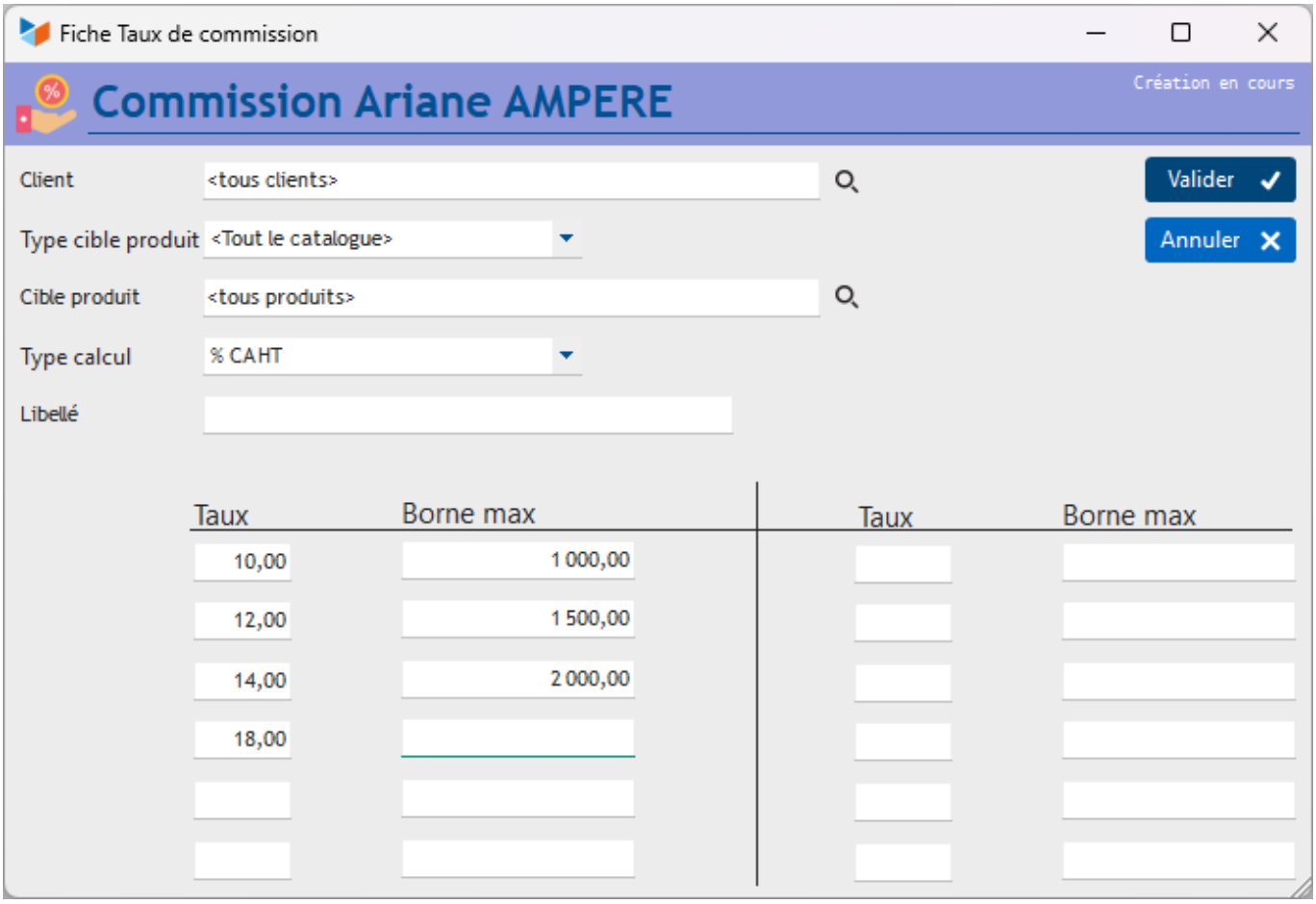

Ici :

- si le commercial réalise 800, il touchera 800 * 10%
- s'il réalise 1700, il touchera 1700 * 12%
- s'il réalise 3000, il touchera 3000 * 18%

Fonctionnement

Accès : *Comptabilité→Commissions commerciales*

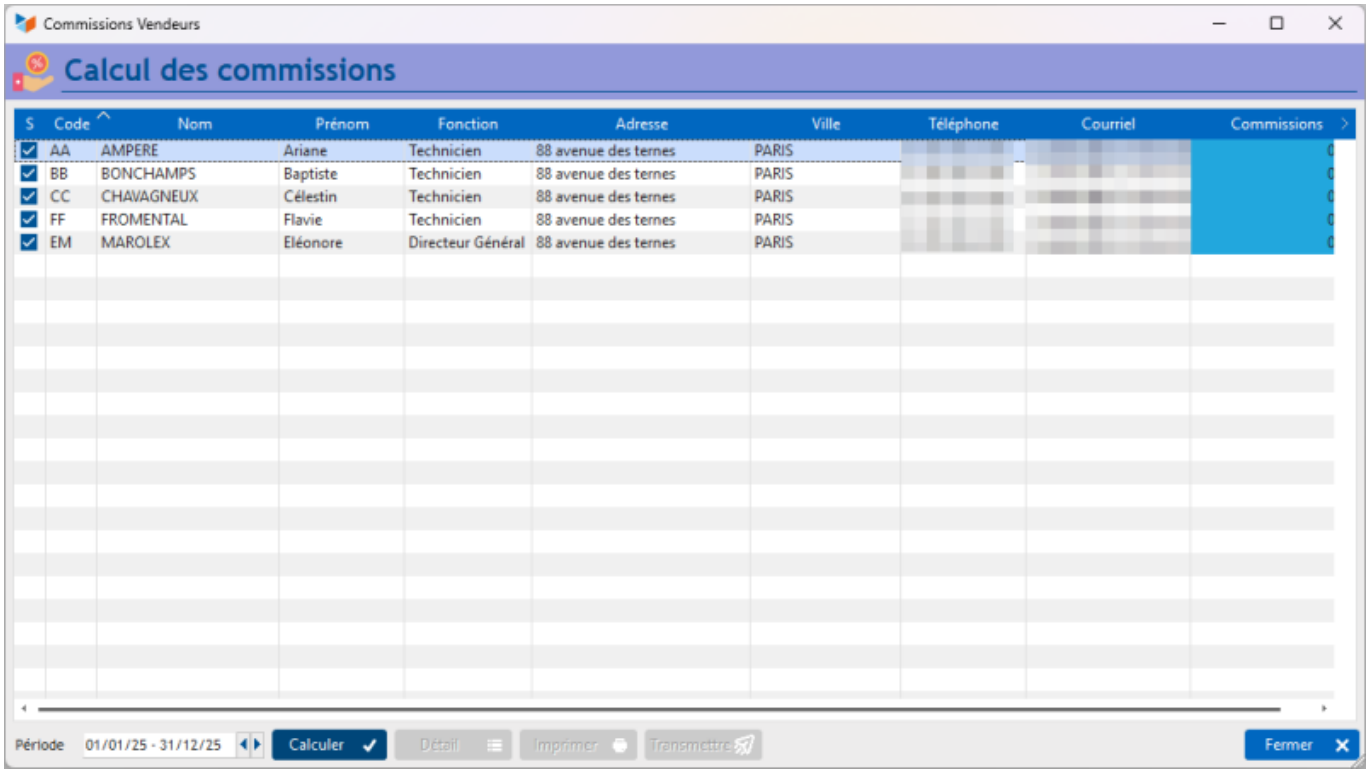

L'écran présente la liste des utilisateurs (non archivés) déclarés dans Gestan. Au départ, la colonne **Commissions** est à zéro, sur fond bleu.

Le sélecteur de **période** permet de préciser la période ce calcul des commissions.

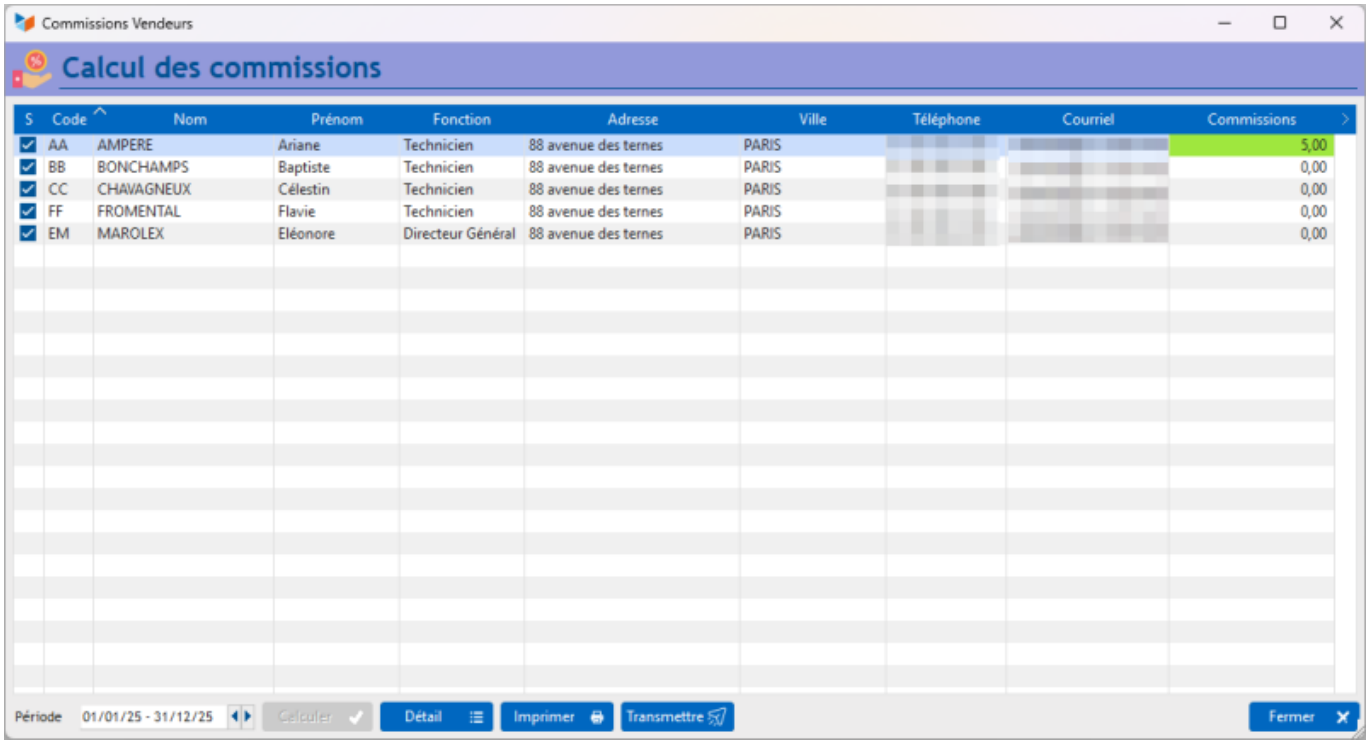

Le bouton **Calculer** lance le calcul, et alimente la colonne **Commissions** avec le montant de commissions pour la période.

Note: Le calcul des commissions est effectué sur la base des factures au statut transmis, en attente, ou réglé, dont la date est comprise dans la plage de dates sélectionnée, ainsi que sur la base des

avoirs au statuts transmis ou en attente.

Le bouton **Imprimer** lance l'état des commissions pour la période, avec ou sans le relevé de facture correspondant suivant le paramétrage de l'extension. Le menu contextuel de la table permet de l'imprimer pour un seul utilisateur.

Etat CCO1 - Bordereau de commissionnement

Le bouton **Détail** (ou un double-clic sur la table après le calcul) affiche le détail des pièces prises en compte, et mentionne la règle de commissionnement qui a été appliquée.

Le bouton **Transmettre** permet de transmettre par mail l'état des commissions pour la période (avec ou sans le relevé de facture correspondant suivant le paramétrage de l'extension), en pièce jointe du mail-type sélectionné dans le paramétrage, pour tous ceux dont la case **S** est cochée, si le montant de commission est supérieur à zéro. Dans le cas d'une période sans commission, un mail-type signalant l'absence de commission sur la période peut être envoyé s'il a été paramétré. Le menu contextuel de la table permet de le transmettre individuellement.

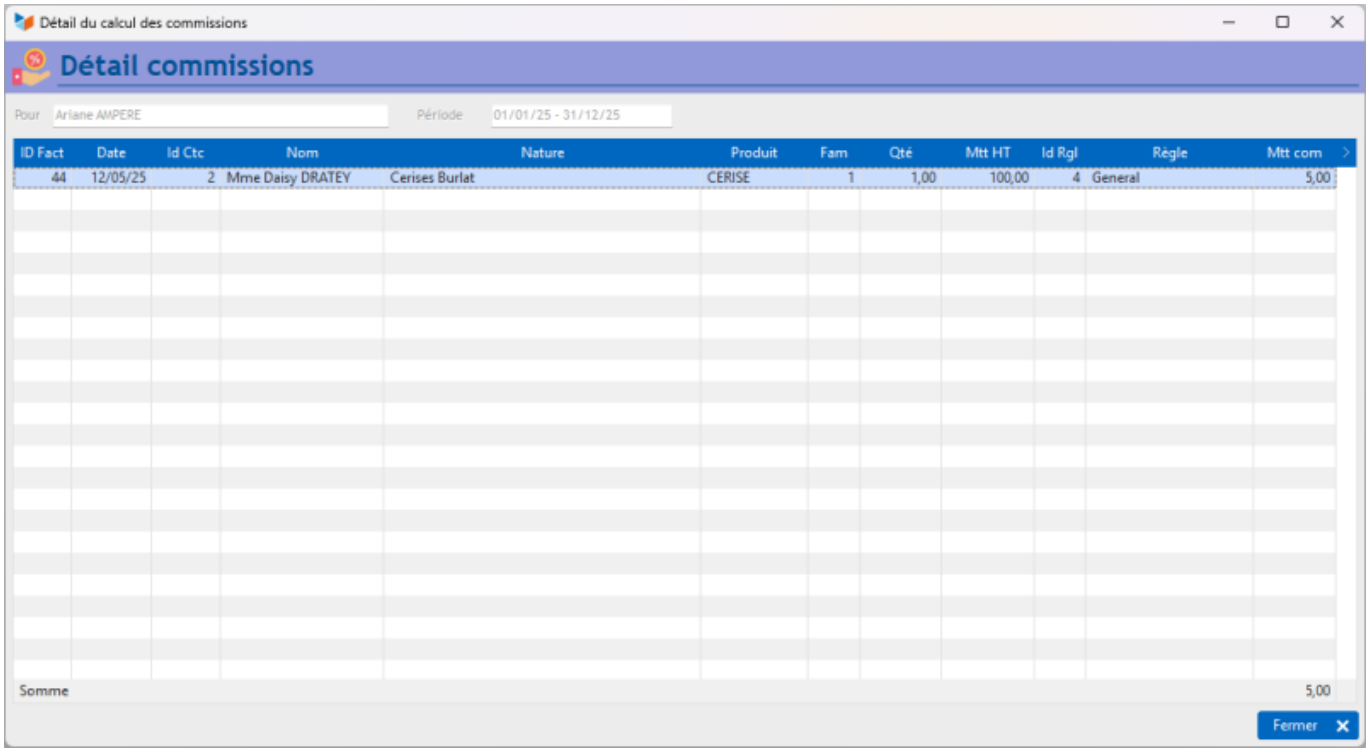

L'écran de détail précise la règle (et si elle a été renseignée, le libellé qui l'identifie) appliquée pour le calcul de la commission.

Versions

Version	Date	Description
3.15.40.03	05/07/23	Ajout d'une condition de prise en compte des factures au statut réglé
3.15.40.02	09/05/23	Mise à disposition sous licence
3.15.40.01	09/02/23	Mise en conformité Gestan 15.40
3.15.40.00	07/02/23	Ajout contrôle de présence du fichier pdf avant envoi mail

Version	Date	Description
3.15.39.14	30/11/22	Ajout transmission par mail des bordereaux
3.15.39.10	19/11/22	Ajout mode de calcul sur tranche max + prise en compte des remises
3.15.39.05	18/11/22	Ajout fiche de commissionnement + bordereau de commissionnement + amélioration calcul
3.15.39.01	17/11/22	Possibilité d'exclure des types de familles + état général bordereau de commissionnement + prise en compte des produit composés + prise en compte des avoirs
3.15.39.00	12/11/22	Première version

Autres articles “Extensions”

AMAZON : Interface Amazon
CAISSETACT Caisse tactile (paramétrage)
CAISSETACT Caisse tactile (Utilisation)
CARNEDBOR : Carnet de bord véhicule
CERFA : Génération de CERFAs
CHRONSTAT : Séries statistiques liées au temps
COMMISSIONSCO : Commissions commerciales
CYBERBANQUE : Intégration fichiers bancaires
DEV : Développements (informatiques)
DRM : Déclaration Récapitulative Mensuelle
EBAY : Interface eBay
ETATSPE : États spécifiques
ETIQSPE_ICS : Étiquettes spécifiques
ETIQUEXPED : Etiquettes d'expédition
FACTURETTE : Génération de facturettes
INTEROR : ordres de réparation (OR)
INTERWEB : Gestion web des interventions
LOADIMAGE Chargement en masse d'images
OBJVENTE : Objectifs de vente
PREPBON : Bons de préparation
PRESTIMPORT : Interface Prestashop
PROPALE : génération de propositions commerciales *
PROSPECTS : Gestion des prospects
PROSTEP : Étapes de prospection
RELAUTO : Relance automatique de facture en masse
SAVTICKET: Tickets de SAV
SCAN : Scanner un code barre
SIGNATURE : signature électronique des devis
SMS: Envoyer des SMS avec Gestan
STATEC : Export STATEC
SUIVCOM : Suivi des commandes
TRESO : Gestion de trésorerie *
URSSAF: Avance de crédit d'impôts
WISHLIST : Liste de courses
WOOCOMMERCE Commerce en ligne
WORDPRESS Espace client sous Wordpress

From:
https://manuel.gestan.fr/ - **Le manuel de Gestan**

Permanent link:
https://manuel.gestan.fr/fr/addons/comissionsco?rev=1758104086

Last update: **2025/09/17 12:14**